

Service urbanisme

010/43.62.70 – e-mail : urbanisme@olln.be

010/43.62.79

Responsable du service : Loïc Delacroix

Gestionnaire du dossier : Jean-Baptiste Gens

Le 23 juillet 2025

N2 NOTAIRES SRL
Boucle Joseph Dewez, 1

1490 COURT-ST-ETIENNE

Maître,

Concerne : Renseignements urbanistiques – Art. D.IV.97, Art. D.IV.99, D.IV.100 et D.IV.105 du CoDT.

V/Réf.: -VMU(gcr)/2250783- **N/Réf.**: **RN 429/25**

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 10 juillet 2025 relative à un bien sis à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, chemin des Hayettes 35A, cadastré section **G n° 0122 00 F 000**, de contenance **610 m²** et chemin des Hayettes 35, cadastré section **G n°0122 00 G 000**, de contenance **150 m²**, nous avons l'honneur de vous adresser, ci-après les informations visées aux articles Art. D.IV.97, Art. D.IV.99, D.IV.100 et D.IV.105 du CoDT.

Situation au plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez (A.R. 28/03/1979) (1)	Zone d'habitat
Situation au schéma de développement communal (Conseil communal du 21 février 2017) (1)	Zone d'habitat à caractère villageois
Situation au guide communal d'urbanisme (A.M. du 5 juin 2018) (1)	Sous-aire : 1.81 Aire à caractère résidentiel Périmètre d'intérêt paysager
Schéma d'orientation local / Schéma directeur(1)	Néant
Schéma général d'aménagement(1)	Néant
Guide régional d'urbanisme	Néant
Permis de lotir(1)	Néant
Permis d'urbanisme(s) postérieur(s) à 1977	Néant
Division d'un bien sans permis de lotir (Art. D.IV.102)	Néant
Certificat d'urbanisme	Néant
Infraction ayant fait l'objet d'un PV(2)	Néant
Insalubrité	Néant
Projet d'expropriation	Néant
Droit de préemption	Néant
Périmètre d'une opération de <i>revitalisation urbaine</i> ou de <i>rénovation urbaine</i> (cf. D.V.13-D.IV.14 CoDT)	Néant
Périmètre d'un <i>site d'activité économique désaffecté</i> (cf. D.V.1 CoDT)	Néant
Liste de sauvegarde	Néant
Site Natura 2000(1)	Néant
Décret SOLS : données relatives au bien inscrites dans la banque de données au sens de l'article 10 du décret du 05/12/2008 (gestion des sols)	Néant
Site archéologique	Néant
Carte archéologique	Néant
Sites et monuments classés(1)	Néant
Inventaire Patrimonial et Architectural (IPA) (1)	Néant
Zone de captage (inclus ou à proximité directe)	Non
Zone de protection de captage (inclus ou à proximité directe)	Non
Bien repris dans le plan relatif à l'habitat permanent	Néant
Statut voirie	Régionale / Communale / privée/ parcelle enclavée
Accès à une voirie équipée en eau	Signalée comme équipée en eau. Pour savoir si le réseau est capable de servir un nouveau projet éventuel, prendre contact avec l'i.n.B.W. rue Emile François n°27 à 1474 Genappe.
Accès à une voirie équipée en gaz et électricité	Prendre contact avec ORES, avenue Jean Monnet n°2 à 1348 Louvain-la-Neuve.
Canalisation VIVAQUA	Néant
Station d'épuration individuelle	Néant

Cours d'eau	Néant
Zone inondable (Arrêté Ministériel du 13/07/2006) ⁽¹⁾	Néant
Bien impacté par les inondations de juillet 2021	Non
Egouttage	Zone d'assainissement au plan PASH : Régime d'assainissement autonome approuvé en date du 10/11/2005
Site à réaménager (SAR) ⁽¹⁾	Néant
Plan à l'étude ⁽¹⁾	Néant
Remarques	Nous vous rappelons que toute demande de création de logement(s) nécessite un permis d'urbanisme. Les renseignements communiqués sous couvert de la présente visent exclusivement ceux visés à l'article D.IV.97 du Code du Développement Territorial. La Ville ne peut être tenue responsable pour tout autre renseignement non visé dans l'article précité, non étudié dans le présent document, telle que les éventuelles voiries communales (anciennement chemins ou sentiers vicinaux), servitudes ou emprises diverses, etc., pouvant grever la/les parcelle(s) visée(s).

⁽¹⁾ Les pourcentages indiqués sont approximatifs.

⁽²⁾ **Nous attirons votre attention sur le fait que cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de situation infractionnelle sur ce bien, et qu'il ne peut être assuré que les constructions qui se trouvent sur le terrain ont toutes fait l'objet d'un permis d'urbanisme.**

Selon le **règlement communal** approuvé par le Conseil communal en sa séance du 26 juin 2018 et par la Tutelle wallonne en date du 22 août 2018, concernant la redevance pour renseignements administratifs, nous vous prions de verser la somme de **75,00 EUR. Pour ce faire, veuillez utiliser exclusivement la communication structurée reprise sur le virement ci-joint.**

Nous vous prions d'agréer, Maître, à l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège :

Le Directeur général,
Par délégation,



G. Meeus
Chef de Bureau



Le Bourgmestre,
Par délégation,



J. Otlet
Echevin de l'Urbanisme

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
 Espace du Coeur de Ville, 2
 1340 OTTIGNIES-LLN
 Agent traitant : JPD
 Tél. : 010436060 – E-mail : recettes@olln.be

SRL n² notaires

Boucle Joseph Dewez 1
 1490 COURT-SAINT-ETIENNE

Code utilisateur	Code redevance	Année	N° relevé	N° article
25121	RA	2025	07	000485

A PAYER AVANT LE **15/08/2025**

MATRICULE : 1008595904

Facture : Redevance Administrative

Description	Quantité	Tarif unitaire	Montant
V/Réf.: -VMU(gcr)/2250783-N/Ref.: RN 429/25	1	75,00 €	75,00
Montant déjà perçu :			0,00€
Montant total à payer :			75,00 €

Je vous invite à payer la somme de **75,00 euros** au plus tard le **15/08/2025** au moyen de la formule de paiement ci-dessous.

Toute contestation doit être formulée par écrit conformément au règlement redevance en application, consultable sur le site de notre Ville, ou à disposition auprès de notre service.

Toute contestation qui n'aura pas respecté la procédure reprise au règlement en application sera d'office réputée rejetée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur financier,
 Dewel Bernard

Pour le paiement, utilisez EXCLUSIVEMENT la formule spéciale ci-dessous.

Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT



Si complétée à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur	Montant	EUR	CENT
<input type="text"/>	<input type="text"/>	75	00
Compte donneur d'ordre (IBAN)	<input type="text"/>		
Nom et adresse donneur d'ordre	n ² notaires Boucle Joseph Dewez 1 1490 COURT-SAINT-ETIENNE		
Compte bénéficiaire (IBAN)	B E 5 4 0 9 6 0 0 0 1 7 2 5 9 7		
BIC bénéficiaire	G K C C B E B		
Nom et adresse bénéficiaire	Administration Communale DE ET A 1340 OTTIGNIES-LLN		
Communication	++202/5000/48564++		

SDOP 4413-1 231051

805-1

